



Le conseil d'école ne s'est exceptionnellement pas réuni à la date prévue, vu que les vacances étaient avancées par mesures gouvernementales. Le présent compte-rendu est envoyé à tous les membres du conseil. Si un membre en émet la demande, une réunion en visio-conférence sera tout de même organisée.

1. Bilan des événements depuis le premier conseil.

- A la rentrée du 2 novembre, le plan vigipirate dans les écoles a été renforcé suite à l'assassinat de Samuel Paty. Un hommage lui a été rendu lors d'une minute de silence réalisée dans toutes les classes. Chaque classe a travaillé sur la notion de liberté d'expression, sous différentes formes.
- L'Association « Les Papillons » a mis en place une boîte aux lettres dédiée aux enfants victimes d'abus, de violences, de harcèlement. Une convention de partenariat entre l'Education Nationale et l'association est en place. Cette boîte a été installée à l'entrée principale de l'école pour que les élèves y aient facilement accès. Un membre de l'association vient faire le relevé deux fois par semaine. En cas de lettre ou de mot présent, une équipe de spécialistes s'occupe du cas en fonction de sa nature et, en tant que directrice, je suis prévenue du problème. Pour de plus amples détails, vous trouverez toutes les informations sur leur site : <https://www.associationlespapillons.org/projet-des-boites-aux-lettres-papil>
- En décembre, les classes ont à nouveau participé à un calendrier de l'Avent inversé. Chaque élève avait la possibilité de ramener un objet utile à offrir à des personnes nécessiteuses. Tous les cadeaux ont été offerts à l'association du Secours Populaire, qui est passée chercher les colis le vendredi 18 décembre.
- Le 21 janvier à 11h, un exercice « PPMS risque majeur » a été réalisé : le scénario retenu était le séisme. Les élèves se sont donc réfugiés sous les tables pour se protéger de la première secousse, puis ont été évacués vers le pré derrière l'école.
- Le 16 mars à 14h15, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé. Les enseignants étaient prévenus, mais pas les élèves. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Certaines enseignantes estiment que le volume sonore de la sirène n'est pas encore assez fort, et risque de ne pas être entendu depuis leur salle lors d'activités bruyantes en classe.
- Pour Mardi-Gras, les élèves ont pu venir déguisés à l'école. Compte-tenu du protocole sanitaire, il n'y a pas eu de goûter offert cette année.

- Nous avons fait appel cette année à Mme Buri pour les photos de classe. Le choix s'est évidemment porté sur un arrangement de trombinoscopes, une photo de groupe étant incompatible avec le protocole. La vente se fera via un site internet. Les parents auront accès à la photo de classe et aux portraits de leur enfant, et ils feront directement la commande à partir du site. Les photos ont toutes été réalisées et la vente débutera très bientôt. Une note d'information sera distribuée aux parents.
- Du nouveau mobilier a été mis en place dans les trois classes qui n'avaient pas encore été pourvues. L'installation s'est faite lors de ces derniers congés. Un nouveau photocopieur a aussi été installé.

2. Protocole sanitaire

- Il n'y a pas eu d'évolution majeure dans le protocole sanitaire depuis la rentrée. Les séances de piscine ont été annulées pour plusieurs classes. Les activités sportives n'étaient possibles qu'en extérieur. Les gestes barrières continuent à être scrupuleusement respectés : le fréquent lavage des mains et l'aération régulière des salles, entre autres. Les groupes ne sont pas brassés, les récréations sont toujours décalées et chaque classe a son espace et son matériel de jeu.
- A compter du 26 avril, si un élève est positif, la classe sera immédiatement fermée. Et si une enseignante est absente et qu'il n'y a aucun remplaçant, nous ne serons plus en mesure d'accueillir ses élèves dans les autres classes, en raison de la nécessité de ne pas brasser les groupes.

3. Activités

- Les concerts-éducatifs prévus à l'OPS ont tous été annulés.
- La classe de Cm2 n'a pas pu participer à des séances de ski de fond. Ce n'est pas la neige qui manquait pourtant cette année, mais il était interdit de se rendre en Allemagne. Il aurait fallu aller au Champ du Feu, mais le trajet était beaucoup trop long, ce n'était pas envisageable.
- Un cycle « tennis de table » avait débuté pour les classes de CE2 et de CM2, mais l'activité s'est interrompue, étant donné que nous n'avions plus accès aux salles de sport.
- Les classes de CP et de CP/CE1 participeront à un stage d'équitation la semaine du 17 au 21 mai, sous réserve des directives reçues d'ici là. Le stage se déroulera sur la journée (départ 8h15 – retour 16h, panier repas personnel).

La directrice,
Rachel Thil